

Anne, fille légitime de Jean Chassin la dite enfant agée de neuf ans ayant été dévorée et mangée par les bêtes féroces ou loups, ou hyennes, le vingt novembre, a été enterrée le 24 dudit mois mil sept cent cinquante six dans le cimetièrre de l'église de Montrottier en présence de Philippe Bretonnière et Pierre Blanc marguillier, qui ont déclarés ne savoir ce requis.

signé : Bataillard, curé

(extrait des R.P de Montrottier , relevés par Mme C. Bongrain)

---